

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 octobre 2012

FINANCEMENT SÉCURITÉ SOCIALE POUR 2013 - (N° 287)

Commission	
Gouvernement	

RETIRÉ AVANT SÉANCE**AMENDEMENT**

N ° 393

présenté par
M. Paul

ARTICLE 44

Après le mot :

« maladie »,

supprimer la fin de la deuxième phrase de l'alinéa 12.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.